

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Décembre 2022

Sous la présidence de M. Patrick SINTEFF

Membres présents : BOUR Jean Marie - BENNARA Alain – KOLOPP Frédéric– MISCHLER Sébastien – SINTEFF Jacky -

Membre absent excusé : BERG Pierre Gabriel (Excusé) – BERG Florent (Pouvoir donné à Jacky SINTEFF) – NEUROHR Loic (Excusé) – WALTER Denis (Pouvoir donné à Frédérique KOLOPP)

---

La convocation a été adressée aux membres du conseil municipal le 16 Décembre 2022, avec les points suivants à l'ordre du jour en séance ordinaire.

## Compte –rendu de la séance

### RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2022

N° 57506-2022-07/01

Le Maire informe le conseil municipal, des principales décisions prises et évènements gérés durant l'année 2022, à savoir :

Décision à la convention du Périscolaire (Janvier) - Rénovation du logement au 41 A rue Principale (Janvier) – Décision de Gestion avec adoption du Budget 2022 (Mars) – Décision des taxes locales directes (Mars) - Décision favorable pour la nouvelle piste cyclable, qui traverse la commune (Mars) – Mise en place de la limitation de vitesse à 30 Km/h (Avril) - Gestion Election Présidentielle (Avril) – Création du Nid de Cigognes (Avril) - Décision d'attribution de la maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement et sécurisation du Projet N°1 (Mai) – Décision de non Révision de la carte communale (Mai) – Déclenchement du 1<sup>er</sup> projet phare du mandat avec l'Aménagement + Sécurisation de la rue Principale (Mai) - Gestion des Elections Législatives (Juin) - Relance des dossiers de travaux de rénovation interne de l'église et du temple (Juin) – Révision des prix de location de la salle communale (Juin) – Attribution d'un nouveau locataire au logement communal du presbytère (Juin) – Création d'un atelier municipal (Juillet) – Rénovation de l'arrêt de bus (Juillet) – Cimetière : enlèvement des haies, qui bordent les murs d'enceinte (Juillet) – Réussite du maintien de la deuxième fleur (juillet) – Installation d'une nouvelle porte d'entrée à l'église catholique (Septembre) - Mise en place de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 01/1/2023 (Septembre) – Mise en place nouveau logiciel Chaz (Septembre) - Création d'une bibliothèque municipale gratuite (Octobre) – Mise en place d'un nouveau commerçant ambulant "Hello Pizzas" (Novembre) – Formation des Gestes de 1<sup>er</sup> secours, pour les conseillers et employés municipaux (Novembre).

### PROJECTION SUR L'ANNEE 2023

N° 57506-2022-07/02

Le Maire informe le conseil municipal, des projets à réaliser et à concrétiser durant l'année 2023, à savoir :

**1<sup>er</sup> Projet phare du Mandat** : Aménagement et Sécurisation de la traversée de la rue Principale, avec création de trottoirs et de caniveaux avec l'agenda prévisionnel de l'année, à savoir : Janvier (le 10 Janvier 2023, réunion en mairie de l'ensemble des acteurs, le maire + les adjoints de la commune - MATEC (maitre d'ouvrage) - BEREST (maitre d'œuvre) – l'Unité Territoriale (M. DAUTEL responsable départemental des voies de circulation routière – la CCSMS de Sarrebourg (Pole assainissement + responsable projet piste cyclable) et le Syndicat des Eaux de Berthelming (le président). Cette réunion a pour but de définir la structure existante et la structure à créer : les usoirs publics – la chaussée de la départementale RD 43 E (Largeur de 07 mètres, qui sera réduite à 5,50m), le choix de créer des caniveaux et non des bordures de trottoirs – la largeur des trottoirs (1,20m) – le placement des ralentisseurs au sol (l'un à l'entrée sud et le second au niveau du lotissement, dans le but de briser la vitesse d'entrée et de sorties des véhicules) – la gestion du stationnement – et la création de massifs fleuris avec verdure (probablement 4, dont deux à chaque entrées et sorties)

Il est à noter également, que le projet de création d'une fontaine d'eau non potable, qui sera érigée sur la place du Monument aux Morts, dont l'alimentation en eau sera reliée à la source souterraine existante, située rue de l'Etang, sera inséré dans le projet initial ci-dessus établi. Des demandes de subventions auprès de la Région seront transmises.

Le 1<sup>er</sup> projet, muni du dossier et des plans, a été présenté en amont et en avant-première courant octobre 2022 au département, par Mme Christine HERZOG, Sénatrice et Conseillère Départementale, qui a obtenu l'avis favorable, pour la prise en considération du projet élaboré, de surcroît, pour déclencher les travaux durant la fin de l'année 2023, avec l'aide du Département, qui procèdera à l'enrobé en bitume de la chaussée en 2024.

En outre, le nouveau projet de piste cyclable géré par la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud, reliant l'écluse n°8 du canal des houillères, menant de Belles Forêts jusqu'à l'écluse n°16 à Altwiller (67), d'une distance de 19 Km, qui a pour vocation de traverser de part en part notre commune, sera également inséré dans le projet de travaux de voiries et ce en complément.

En février 2023, transmission du dossier de la demande de placement "sous convention" auprès du Département – déclenchement des demandes de subventions (DETR / DSIL – Ambition Moselle – Ami Sur – Fond Vert ect) établissement de l'avant-projet avec demandes officielles transmises auprès des subventions possibles – établissement des devis des travaux, pour définir le montant des travaux – appel d'offre publique avec publication – ect.... avec probabilité du déclenchement des premiers travaux fin de l'année 2023, voir début 2024.

**Projets complémentaires 2023 :** En projection également pour l'année 2023, il y a lieu de retenir le projet de rattachement de la commune à la participation citoyenne avec la Gendarmerie (janvier) – Le déclenchement des travaux de rénovations internes du temple (février) – Création d'une Régie municipale, pour faciliter le paiement des petits achats quotidiens. Le déclenchement des travaux de rénovation au temple et à l'église – le déclenchement du 2<sup>ème</sup> projet avec la rénovation du bâtiment de la mairie avec établissement des devis (courant 2023) – la rénovation du logement avant de la mairie (courant 2023) – poursuite gestion remplacement du couvercle ancienne station d'eau + règlement de fonctionnement en toute sécurité – A noter également, que l'ancienne source d'eau communale fait l'objet d'un placement sous protection du Patrimoine de la commune.

## **REFLEXION GENERALE SUR LA MI MANDAT (Mars 2023)**

N° 57506-2022-07/03

Le Maire informe le conseil municipal, qu'au mois de Mars 2023, nous arriverons au mi-mandat, qui sera l'opportunité de faire le point sur les projets réalisés et concrétisés depuis le début de mandat avec la nécessité de définir les attentes et les questions des conseillers.

## **DIVERS**

N° 57506-2022-07/04

### **Les Divers sujets à aborder :**

**- Projet 2 / Rénovation du Bâtiment de la Mairie :** l'année 2023 sera consacrée à l'établissement des devis nécessaires (rénovation : toiture avec isolation – isolation externes des murs – chauffage - mises aux normes électriques – peinture interne des murs et menuiseries – changement de meubles – informatique – réorganisation des bureaux de la mairie.

**- Fleurissement du village:** une réflexion sera menée, pour poursuivre ou non notre participation à ce concours, qui nous impose de nouveaux défis techniques et professionnels. Par contre, le fleurissement de la commune sera maintenu.

**- Les dossiers de rénovation intérieure du Temple et Eglise :** Désignation d'un Maître d'œuvre avec déclenchement des travaux de rénovation interne dans le temple + église.

**-Vaccination Covid/Séniors :** Instauration de deux nouveaux vaccins, le Novaxovid et le Novavax, qui seront à disposition des séniors et personnes fragiles. Le port du masque est de nouveau recommandé dans les lieux publics et transports. Les gestes sanitaires reprennent place.

**- Repas Séniors :** Distribution des nouveaux paniers garnis le samedi 17 décembre 2022. Une réflexion sera menée en 2023, pour déterminer l'organisation du repas des Séniors dans une période plus propice à la sécurité sanitaires des seniors (juin ou septembre) organisation et gestion de la distribution. RDV Pour 10H00 à la Mairie.

**- Conception du Bulletin Annuel 2022 :** engagement et investissement des membres du conseil municipal.

**-Atelier municipal :** prévision de nomination par arrêté municipal d'un responsable de l'atelier municipal chargé de l'entretien des machines et outillages de la municipalité. Le maire propose de nommer le conseiller, Jacky SINTEFF, qui possède les compétences requises.

**-Ancienne station d'eau :** commande d'un nouveau couvercle, toujours en cours d'attente de devis et de réception (Ent MGM de Saint Jean de Kourzerode) – Démarches effectuées pour placement et préservation de la source au Patrimoine de la commune.

**- Visite personnalités :** En attente de visite de Mme BELHRITI Catherine, Sénatrice et Vice-Présidente Régionale et de M. SIMON Bernard (Conseiller Départemental).

**-Réattractivité de la pêche à la Sarre :** réflexion sur la création d'un poste de garde pêche. Recherche d'un volontaire pour la formation.

**- Columbarium :** Toutes les cases sont occupées, la dernière ayant été louée par la famille BERG, suite au décès de BERG Etienne, dont les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 12/11. Nécessité d'extension. Proposition de casernes et de cavurnes au sol (simple plaque au sol) – Contact pris avec l'Entreprise PELTRE de Albestroff, pour devis. L'Ent TOUSCH de Keskastel n'a pas répondu à l'appel.

**- Des bancs publics de repos au Sand :** Réflexion toujours en cours sur la mise en place de plusieurs bancs publics de repos sur le chemin qui entoure le Sand permettant aux promeneurs de se reposer. (définir le nombre et les emplacements).

**- Projet de nomination officielle des squares :** Réflexion toujours en cours avec proposition de nouveaux noms. (Square de l'Europe, et Square de la Paix !!!) Décision sera prise en cours d'année 2023. (Prévision installation des panneaux d'appellation.)

**- Projet rattachement de la commune à la Participation Citoyenne avec la Gendarmerie :** Présentation du projet – Vocation du projet - Nécessité de 5 référents – Réunion à organiser en janvier – Dossier à préparer avec la gendarmerie – Dossier sera présenté au Préfet, qui entérinera par arrêté préfectoral – Mise en place de panneaux spécifiques aux entrées du village.

**- Hello Pizzas :** Mis en place depuis le 31/10 d'un nouveau commerçant ambulant de vente de Pizzas/Flammes, qui provient de Goerlingen. Trois passages effectués sur la commune. Nécessité de faire le point pour l'année 2023, en vue maintien du commerçant ambulant.

**- Logement avant de la mairie:** Le 1<sup>er</sup> décembre 2022, l'employé de la commune Romain WIRIKOFFE a quitté le logement, où il aura séjourné depuis 1994. L'état de la sortie des lieux a été effectué. Nécessité de rénover entièrement le logement avant de faire appel à candidature à location.

**- Fête Saint Nicolas au RPI avec les écoles de Romelfing et Berthelming :** Remerciements solennels à Florent BERG et Frédérique KOLOPP, pour la bonne gestion des commandes de chocolats et boissons, qui ont ainsi permis la réussite de cette fête de l'école, le 06 décembre 2022.

**Le Maire souligne et tient à remercier les Adjoints,  
L'ensemble des Conseillers et Employés Municipaux,  
Pour leur disponibilité, leur engagement et leur investissement,  
Mis au service de l'intérêt général de la commune.**

Fin de séance à 22 heures 30,

Fait et délibéré à Niederstinzeln les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 19 Décembre 2022

Délibération rendue exécutoire par transmission au représentant de l'Etat, le 19 Décembre 2022

POUR EXTRAIT CONFORME  
Niederstinzeln, le 19 Décembre 2022

**Le Maire :  
Patrick SINTEFF**